

MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
UNION DES FAMILLES LAIQUES  
27 RUE DE LA RÉUNION  
75020 PARIS 20



## Attestation d'assurance Responsabilité générale

Période du 01/01/2026 au 31/12/2026

> **Assuré** : 054848/S - UNION DES FAMILLES LAIQUES 27 RUE DE LA RÉUNION 75020 PARIS 20

Au titre du contrat Asa Responsabilité civile N° 6010-0001, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de ses activités. Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de bris de glace.

### > Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **6 115 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment :

Garanties	Montants
Dommmages corporels	6 100 000 €
Dommmages matériels	3 000 000 €
Locaux occasionnels d'activité	300 000 €
Défense et recours	16 000 €

Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

Niort, le 6 décembre 2025  
Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général  
Patrick BLANCHARD

